

COMPTE RENDU REUNION ANNUELLE
FSCF - comité départemental Meurthe & Moselle
Section tir
DU 03 septembre 2011

Clubs présents :

DOMBASLE
LIGNY EN BARROIS
SAULNES

ESPERANCE TOUL
NEUVES-MAISONS

LAXOU
SAINT-NICOLAS

Club absent :

CHAMPIGNEULLES

- Etablissement du calendrier pour la saison 2011 / 2012
- Voir annexe I

- Etablissement du concours général de la FSCF CD54 sous forme d'un critérium
- Règlement du critérium (voir annexe II)

- Il a été décidé en accord avec tous les présidents ou représentants des clubs :

1) La durée des concours se fera suivant le règlement FFT. Chaque organisateur veillera à appliquer ce règlement.

2) Une fois la licence acquittée auprès d'un club aucune mutation ne sera possible pour la saison en cours.

3) Un tireur ne peut en aucun cas avoir une licence de la Fédération Française de Tir dans un club et de la Fédération Sportive et Culturelle de France dans un autre Sauf si le club affilié à la FFT n'est pas affilié à la FSCF.

4) Dans les concours organisés par les clubs, les récompenses sont laissées à l'initiative du club organisateur mais nous rappelons le minimum à respecter pour chaque concours.

- Une médaille aux trois premiers dans chaque catégorie ouverte voir annexe II et chaque discipline, quel que soit le nombre de participant par discipline et catégorie.

- Une coupe pour chaque discipline (pistolet hommes et pistolet femmes)
(carabine hommes et carabine femmes)

- Une coupe Ecole de tir récompensant la meilleure équipe comprenant - 1 poussin(ne)
- 1 benjamin(ne)
- 1 minime

ATTENTION : si un club n'a pas de représentant lors de la remise des récompenses, celles-ci seront considérées comme perdu, à l'exception des clubs de SAULNES et LIGNY EN BARROIS. Inversement les clubs non présents à la remise des récompenses de SAULNES et LIGNY EN BARROIS ne perdront pas leurs coupes et médailles.

5) Les résultats seront consultables sur internet dans la semaine qui suit la compétition.

Adresse du site : <http://fscf.tir.free.fr>

6) Seul les tours qui auront lieu à LIGNY EN BARROIS (6^{ème} tour) et SAULNES (8^{ème} tour) seront qualificatifs pour les championnats fédéraux F.S.C.F.

7) Les clubs ne disposant pas de plus de 10 postes seront tenus d'établir un planning de tir.

Il leur appartiendra de fixer les modalités, jours et heures pour la réalisation et l'exécution de ce planning. Celui-ci sera diffusé **trois semaines** avant le concours. Les réponses devront parvenir **8 jours avant** au club organisateur.

8) Pour le bon fonctionnement des concours, il n'est pas interdit de demander au club organisateur d'un concours, les passages de ses tireurs afin que celui-ci puisse répondre, dans la mesure du possible, aux souhaits des tireurs des différents clubs.

9) Liste des correspondants de clubs en annexe III

ANNEXE I

CONCOURS
Fédération Sportive et Culturelle de France
SAISON 2011 - 2012

21/22/23 Octobre 2011		- NEUVES-MAISONS
11/12/13 Novembre 2011		- LAXOU
09/10/11 Décembre 2011		- DOMBASLE
06/07/08 Janvier 2012		- SAINT NICOLAS DE PORT
27/28/29 Janvier 2012		- CHAMPIGNEULLES
25/26 Février – 03/04 Mars 2012	(qualificatif)	- LIGNY EN BARROIS
30/31 Mars – 01 Avril 2012		- TOUL
14 – 21/22 Avril 2012	(qualificatif)	- SAULNES
11/12/13 Mai 2012	FINALE	- TOUL
02/03 Juin 2012	Fédéral école de tir / Arbalète Pistolet Vitesse et standard 10 m Armes Anciennes / Gros Calibres	- CREIL
15/16/17 Septembre 2012	Fédéral 10 / 25 / 50 mètres Coupes Fédérales	- CHALONS EN CHAMPAGNE

ANNEXE II

I) CATEGORIES

Catégories traditionnelles suivant règlement FFT.

II) DISCIPLINES

Carabine et pistolet 10 mètres conformes aux règlements F.F.T

- 60 coups : Seniors, JG, CG
- 40 coups : Dames, JF, CF, Minimes (garçons et filles)
- 30 coups : Benjamins, Benjamines, Poussins et Poussines

- Equipes hommes : 1800 points
Les équipes hommes pourront être composées de CG, JG & Seniors

- Equipes femmes : 1200 points
Les équipes femmes pourront être composées de CF, JF & Dames

- Equipes jeunes : 1000 points
Les équipes jeunes seront composées d'1 poussin(e), d'1 benjamin(e) et d'1 minime, carabine et pistolet.

Pistolet vitesse, conforme au règlement F.F.T. , mais sans catégorie d'âge

(40 cibles pour la catégorie « Hommes » ; 30 cibles pour la catégorie « Femmes »)

A partir de cette année, il y aura un classement officiel et les résultats de chaque tour apparaîtront sur le palmarès.

Les clubs qui ne sont pas équipés de cibles vitesse n'ont pas l'obligation d'introduire cette discipline dans leur concours.

Les qualifications pour les championnats fédéraux resteront ouvertes sans condition de point.

Les tirs seront organisés en dehors des plages horaires des autres disciplines afin de ne pas perturber les tirs précisions ; à charge du club organisateur de planifier l'ordre de passage des tireurs inscrits

III) ORGANISATION

Chaque club veillera à la bonne organisation du « tour » qui lui incombe; il sera seul compétent pour régler tout problème survenant pendant la compétition

Pas de frais d'engagement pour les tours et la finale du critérium.

Aucune récompense ne sera attribuée pour le tour final.

Le résultat définitif du critérium sera élaboré comme suit :

Résultats individuels et par équipe (Carabine et pistolet 10 mètres)

Chaque concours rapportera un nombre de points en fonction du score réalisé. (voir annexe IV)

Les points attribués pour la finale seront multipliés par 4

Bonus Les points réalisés lors de **2 tours** seront multipliés par 2. Les tours concernés seront tirés au sort à l'issue de la remise des récompenses du dernier tour (Saulnes).

Le classement final = total des points obtenus dans les 8 premier tours + bonus + points de la finale **x4** .

En cas d'égalité de points, la moyenne réelle de la saison départagera les tireurs et les équipes .

Pour être classés, les tireurs ou les équipes devront avoir effectué au moins 4 des 8 tours ainsi que la finale. Si l'une des deux conditions n'est pas remplie le tireur apparaîtra « non classé » sur le palmarès.

Grille d'attribution des points en annexe IV.

Résultats Pistolet vitesse

Le classement définitif sera établi de la façon suivante :

total des points obtenus dans les premier tours + points de la finale **x 4** .

Pour être classés, les tireurs devront avoir participé à 2 tours minimum ainsi qu'à la finale.

Si l'une des deux conditions n'est pas remplie, le tireur apparaîtra « non classé » sur le palmarès.

IV) RECOMPENSES DU CRITERIUM

Une médaille sera remise aux trois premiers de chaque catégorie dans toutes les disciplines .

Une coupe à chaque première équipe carabine hommes, carabine dames, pistolet hommes, pistolet dames, jeunes ainsi qu'un diplôme à chaque équipe classée.

ANNEXE III

LISTE DES CORRESPONDANTS

CHAMPIGNEULLES

M. KERN Thierry
14 rue de Verdun
54250 CHAMPIGNEULLES
Heures d'ouvertures
Vend 18/20 Dim 10h30/12
Tel perso: 03 83 31 20 22
06 87 22 05 44
Tel stand: 03 83 38 16 39
Email: champigneullaise@orange.fr

ESPERANCE TOUL

M. VITALIS Christophe
15 route de Toul, clos des Mirabelliers
54113 BLENOD LES TOUL
Heures d'ouvertures
Mar 19/20h30 Ven 20/21h30 Dim 10h30/12
Tel/Fax perso: 06 12 87 45 41
Tel stand: 03 83 63 08 18
Email: vitalis.tophe@orange.fr
Site: <http://www.esperancetoul-tir.fr/>

LIGNY EN BARROIS

M. MARCHAL Denis
4 impasse du Bellay
55500 LIGNY EN BARROIS
Tel: 03 29 79 17 69
Port 06 71 75 86 78
Email: marchaldenis2684@neuf.fr
Laurent TROUILLE
Tel: 03 29 78 30 77
Email: alnmfir@alnmfir.com
vit.elec@orange.fr
Site: <http://www.alnmfir.com/>

SAINT-NICOLAS

M. MARCHAL Sébastien
12 rue des anciens combattants
54300 LUNEVILLE
Heures d'ouvertures
Mar 17h30/19h30 Ven 20/22
Tel perso: 03 83 74 11 03
06 28 32 33 03
Email: agp.tir@free.fr
Email: philippe.muller10@free.fr
Site: <http://agp.tir.free.fr>

DOMBASLE

M. HUMBERT Francis
8 bis rue Guynemer
54110 DOMBASLE / MEURTHE
Heures d'ouvertures
Lun 19/22 Mer 19/22 Ven 19/22
Tel perso: 06 60 88 55 70
Tel stand: 03 83 48 59 92
Email: tir-de-dombasle@orange.fr
fhm54@orange.fr

LAXOU

M. PHILIPPE Daniel
12 rue de la république
54520 LAXOU
Heures d'ouvertures
Mer 15/20 Sam 14/19 Dim 9/12
Tel perso: 03 83 27 53 43
06 26 99 37 42
Tel Stand: 03 83 98 27 69
Email: sdtlaxou@wanadoo.fr
Brigitte.chauffournier@wanadoo.fr
Site: <http://perso.orange.fr/tir.sportif.laxou/>

NEUVES-MAISONS

Stand de tir
810 rue Louis PASTEUR
54230 NEUVES-MAISONS
Heures d'ouvertures
Mer 14/17h30 Ven 20h30/22h00 Sam 14/18 Dim 9/12
Tel perso: 03 83 24 46 84 (Gérard GODEFROID)
06 64 06 31 19
Tel Stand: 03 83 26 45 91

SAULNES

M. VIGNERON Claude
15 C rue des déportés
54650 SAULNES
Heures d'ouvertures
Mar 20/22 Ven 20/22
Tel perso: 03 82 24 17 49
06 70 83 69 42
Email: patrickgattijean@orange.fr

F.S.C.F

Comité départemental 54
B.P 68
54526 LAXOU

Philippe RENAUD 03 83 38 07 88
renaud.philippe54@wanadoo.fr

Sites Internet: <http://fscf.tir.free.fr>
<http://www.fscf.asso.fr>

ANNEXE IV

Grille d'attribution des points en fonction des scores réalisés :

60 coups			40 coups			30 coups		
Score		Points	Score		Points	Score		Points
1	449	1	1	269	1	1	149	1
450	469	2	270	279	2	150	179	2
470	484	3	280	289	3	180	189	3
485	499	4	290	299	4	190	199	4
500	509	5	300	309	5	200	209	5
510	519	6	310	319	6	210	214	6
520	524	7	320	329	7	215	219	7
525	529	8	330	334	8	220	224	8
530	534	9	335	339	9	225	229	9
535	539	10	340	344	10	230	234	10
540	544	11	345	349	11	235	239	11
545	549	12	350	354	12	240	244	12
550	554	13	355	359	13	245	249	13
555	559	14	360	364	14	250	254	14
560	564	15	365	369	15	255	259	15
565	569	16	370	374	16	260	264	16
570	574	17	375	379	17	265	269	17
575	579	18	380	384	18	270	279	18
580	584	19	385	389	19	280	289	19
585	600	20	390	400	20	290	300	20